

GENERAL AGREEMENT  
ON TARIFFS AND  
TRADE

ACCORD GENERAL SUR  
LES TARIFS DOUANIERS  
ET LE COMMERCE

RESTRICTED

G/46/Add.2

4 August 1953

General Distribution

Original: English

ADVANCE AGENDA  
FOR THE EIGHTH SESSION OF THE CONTRACTING PARTIES

Addendum

Item proposed by the Government of the United Kingdom

The United Kingdom Government have asked for the following to be placed on the agenda of the Eighth Session:

"The need for facilities, consistent with the general purposes and objectives of the General Agreement, to relieve a country which has occasion to impose or increase protective duties on foreign goods from the requirement to impose corresponding duties on imports which, under preferential arrangements, have traditionally been free of duty."

It is stated that a memorandum on this subject will be submitted.

AVANT-PROJET D'ORDRE DU JOUR  
DE LA HUITIEME SESSION DES PARTIES CONTRACTANTES

Addendum

Point proposé par le gouvernement du Royaume-Uni

Le gouvernement du Royaume-Uni a demandé que le point suivant soit inscrit à l'ordre du jour de la huitième session:

"Nécessité de prévoir des facilités conformes aux buts et aux objectifs généraux de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce et qui permettraient à un pays que les circonstances forcent à instituer ou à majorer des droits protecteurs sur des marchandises importées d'être relevé de l'obligation d'instituer des droits équivalents sur des importations qui, en vertu d'arrangements préférentiels, font l'objet d'un régime de franchise traditionnel".

Le gouvernement du Royaume-Uni a fait savoir qu'il déposera un mémorandum sur cette question.